

81 élus de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie ont déposé un recours devant le [TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE](#) / **T** : 05.62.73.57.57, pour contester la légalité du plan de financement du Grand Projet du Sud-Ouest, qui prévoit notamment la création d'une ligne à grande vitesse pour relier Bordeaux à Toulouse. Ces élus demandent l'annulation du projet.